



Laon, le 8 décembre 2017

Communiqué de presse

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Jeudi 14 décembre à 17 h – sous-préfecture de Soissons

Le jeudi 14 décembre 2017 à 17 heures, M. Laurent OLIVIER, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans la salle Mireille ANDRIEU de la sous-préfecture.

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française.

Trente-quatre personnes, âgées de 5 à 85 ans, sont invitées à cette cérémonie. Elles sont originaires de douze pays différents : Algérie, Bénin, Cameroun, Équateur, Guinée, Italie, Madagascar, Maroc, Royaume-Uni, Russie, Syrie et Togo.

Toutes résident aujourd'hui dans l'arrondissement de Soissons, plus précisément à Arcy-Sainte-Restitue, Belleu, Braine, Ciry-Salsogne, Neuville-sur-Margival, Soissons, Vauxbuin, Villeneuve-Saint-Germain et Villers-Cotterêts.

Vingt-huit personnes ont été naturalisées par décret, quatre personnes par mariage, une par réintégration dans la nationalité et une en qualité d'ascendant de personne française.

Au cours de l'année 2016, dans le département de l'Aisne, 289 personnes sont devenues françaises (180 par décret, 54 par mariage et 55 par déclaration souscrite auprès du tribunal d'instance de Laon ou de Soissons).

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02